



CHAMPIONNAT SPORT ADAPTÉ DE FRANCE

TIR À L'ARC

23-24-25
MARS 2012

MULHOUSE
CENTRE SPORTIF
D'ALSACE DE L'ILLBERG





Mot du Président

Mesdames et Messieurs les présidents(es) des ligues et des associations,
Chèr(es) amis(es) sportifs(es),

C'est avec beaucoup d'énergie que notre équipe prépare le futur Championnat de France de tir à l'arc Sport Adapté, qui aura lieu du 23 au 25 Mars 2012 dans notre belle région qu'est l'Alsace et plus particulièrement sur ses terres haut-rhinoise, à Mulhouse.

Cette manifestation placée sous la collaboration du Comité Régional d'Alsace du Sport Adapté, des Archers Saint GEORGES de Brunstatt et bien sûr appuyée par les collectivités locales, le département du Haut-Rhin et la région Alsace sera, je suis sûr, une très belle fête à la hauteur de celle organisée en 2004 nous l'espérons.

Je tiens à remercier particulièrement les membres et bénévoles du Comité d'Organisation Local (COL), mais aussi toutes les personnes qui sont et seront présentes pour permettre l'organisation de ce championnat de France.

Afin d'organiser le championnat dans les meilleures conditions possibles, je vous serais reconnaissant de nous retourner dès que possible les dossiers d'inscriptions validés par votre comité départemental et comité régional.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire pour vous aider à organiser votre séjour chez nous et espérons vous voir nombreux lors de cette compétition.

Jérémie DRAPEAU
Président du Comité Régional d'Alsace du Sport Adapté



Présentation Région Alsace - Mulhouse

> L'Alsace



L'Alsace est une région culturelle, historique, et administrative de l'est de la France métropolitaine. Région de l'Europe rhénane, elle se trouve au cœur de la mégalopole européenne. Avec 223 hab./km², c'est la 3^e région la plus densément peuplée de France métropolitaine après l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais.

Aujourd'hui, l'Alsace est divisée en deux départements, le Bas-Rhin au nord et le Haut-Rhin au sud. Le conseil régional siège à Strasbourg, qui est aussi la plus importante (449 798 habitants) des cinq grandes agglomérations de la région devant **Mulhouse** (243 618 habitants), Colmar (90 842 habitants), Haguenau (58 937 habitants) et Saint-Louis (36 225 habitants).



Strasbourg et **Mulhouse** sont respectivement les 11^e et 25^e agglomérations les plus peuplées de France. De tradition industrielle forte, **Mulhouse** est la ville de France métropolitaine qui a la plus forte proportion de jeunes tandis que Strasbourg est le siège de plusieurs institutions européennes, dont le Parlement européen et le Conseil de l'Europe.



> **Mulhouse, une ville où il fait bon vivre**

La Ville mène des efforts constants pour l'amélioration de la qualité de vie au quotidien pour les 112 002 habitants. Avec une vie culturelle foisonnante, de nombreux équipements sportifs et un environnement de qualité, Mulhouse offre de multiples lieux où flâner et se détendre.

Cité pionnière de la révolution industrielle en France, Mulhouse a bâti son essor sur l'industrie textile, puis la chimie, et la mécanique. De ce passé, Mulhouse a gardé un patrimoine important : un centre-ville historique mis en valeur, de beaux hôtels particuliers et le pôle de musées techniques le plus important d'Europe.

Forte de ses traditions industrielles, Mulhouse a toujours su s'adapter aux défis économiques.

Le secteur automobile est aussi bien représenté avec la présence du centre de Production de Peugeot-Mulhouse mais aussi par celle de nombreuses entreprises sous-traitantes.



Présentation Région Alsace - Mulhouse

Mulhouse possède le pôle de musées techniques le plus important d'Europe. Une richesse exceptionnelle issue d'une longue tradition muséographique portée par les industriels qui fondèrent un musée du dessin industriel, devenu aujourd'hui le Musée de l'impression sur étoffes (1857), le musée Historique (1858) et le musée des Beaux-arts (1883).

Les musées mulhousiens restituent la mémoire de la ville et le travail de ceux qui l'ont faite.

Cité de l'automobile, musée national, collection Schlumpf



Admirer 400 voitures d'exception, s'asseoir dans une Talbot de compétition, faire des tonneaux, démarrer à la manivelle, prendre le départ d'un grand prix, piloter un bolide des 24 heures du Mans..., il y a mille et une façons d'entrer dans la légende automobile.

La Cité du train



La Cité du train présente la plus importante collection de matériel ferroviaire d'Europe continentale. Il retrace, à travers une centaine de locomotives à vapeur, de locomotives électriques, d'autorails, de voitures de prestige, de wagons..., un siècle et demi d'histoire du chemin de fer en France.



Présentation Centre Sportif Régional Alsace

> Centre Sportif Régional de l'Illberg



Construit en 1958, le Palais des sports de Mulhouse a été rénové et agrandi en 2000.

Equipement intercommunal depuis le 1er janvier 2010, il est géré par Mulhouse Alsace Agglomération. Il accueille de nombreux événements sportifs (basket, volley, handball, foot en salle, gymnastique, tennis de table...), mais également festifs ou culturels (Cité mode, vœux du maire, gala de catch).

Le Palais des sports présente divers espaces permettant d'apporter à chaque événement l'accueil qui lui correspond :

- une grande salle avec une tribune pouvant accueillir 3 700 personnes,
- une salle annexe avec une tribune de 250 personnes,
- des espaces VIP permettant un accueil privilégié des sponsors,
- des loges et vestiaires pour accueillir au mieux les équipes,
- un espace musculation,
- des salles de réunion et des bureaux,
- les locaux administratifs du pôle sport et jeunesse





Composition Comité d'Organisation Local

> Président du COL

M. DRAPEAU Jérémie

jeremie.drapeau@gmail.com

06.83.08.88.81

> Responsable Commission FINANCES

Mme LEONHARDT Josiane

joleon@numericable.fr

> Responsable Commission SPORT

M. PATALAS Vincent

vincent.patalas@free.fr

> Responsable Commission COMMUNICATION

M. FELPIN Patrice

patoche.f@orange.fr

> Responsable Commission RESTAURATION/HEBERGEMENT

Mlle BOUABADI Karima

alsh@gmx.fr

> Responsables Commission LOGISTIQUE

Mme WILLIG Anne

anne.willig@free.fr

Mme GASSER Estelle

estelle.gasser00@orange.fr

> Responsable Commission MEDICALE

Mme KABAT Anne-Laure

annelaure.kabat@free.fr

> Responsable Commission DEVELOPPEMENT DURABLE

Mlle CAUFORNIER Gaëlle

caufourniergaëlle@yahoo.fr

> Responsable Commission SECRETARIAT

Mlle MEYER Jennifer

jennifer.meyer@ffsa.asso.fr

03.90.40.63.69

06.58.84.02.03

> Directeur Sportif Fédéral Tir à l'arc

M. ECKLY Jean-Pierre

jp.eckly@fondation-sonnenhof.org



Informations Générales

> ACCUEIL DES DELEGATIONS

Le service d'accueil sera situé sur le lieu de la compétition :

**Centre Sportif d'Alsace de l'Illberg
5, rue des Frères Lumière à MULHOUSE**

Un fléchage FFSA sera mis en place aux différentes entrées de Mulhouse.

L'accueil se fera le **vendredi 23 Mars 2012 entre 14h et 18h.**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et à l'hébergement.

Les dossiers d'inscription, certificats médicaux et licences seront vérifiés. Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer.

N'oubliez d'avoir en votre possession le dossier d'informations médicales (sous pli cacheté) de chacun de vos sportifs.

> REUNION TECHNIQUE

Une réunion technique aura lieu le vendredi 23 mars à **20h** et sera animée par le DSF Tir à l'arc, M. Jean-Pierre ECLY.

Un entraîneur de chaque délégation devra assister à cette réunion.

Lors de cette réunion des informations vous seront données sur le déroulement et le fonctionnement de cette compétition.

> RESTAURATION

Le repas du vendredi soir et samedi midi seront pris au self du Centre Sportif l'Illberg (lieu compétition).

Le petit déjeuner se fera sur le lieu d'hébergement de chaque délégation.

Le lieu de la soirée de gala reste à définir.

> HEBERGEMENT

Le COL fournit une liste d'hébergement à proximité du lieu de la compétition (Cf. Fiche Hébergement). Il revient à chaque délégation de réserver son hébergement.



Informations Générales

> INSCRIPTIONS ET REGLEMENTS

Pour être sélectionné aux championnats de France, les sportifs doivent s'être qualifiés aux championnats départementaux, régionaux de la discipline au cours de cette saison 2011/2012.

Le nombre d'inscrits maximum est fixé à **250 archers**.

Les résultats officiels de ces championnats doivent être **jointés au dossier d'inscription et validés** par les instances responsables, à savoir les comités départementaux et régionaux.

En l'absence de ces documents, les inscriptions se verront refusées.

Les archers ne seront officiellement inscrits qu'à la **réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.**

- Fiche Association, Fiche Archer et Règlement

Aucun remplacement d'un archer par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Les dossiers d'inscription seront enregistrés par ordre chronologique à partir de la date de réception des dossiers (au cas où la capacité d'accueil de la compétition serait dépassée)

Ces documents devront être envoyés au plus tard le **2 Mars 2012** à l'adresse du comité d'organisation local :

CRASA

CHPT France TA

15, rue de l'Industrie

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

En cas de désistement :

- Avant le 2 mars, le COL se verra garder la somme de 30€/personne

- Après le 2 mars, le COL gardera 50 % de la somme totale de l'inscription par personne.



Informations Techniques

> PROGRAMME

Vendredi 23 mars 2012 :

- **14h - 18h** : Accueil des délégations et contrôles des engagements au Centre Sportif Régional Illberg
- **18h – 19h** : Cérémonie d'ouverture (en tenue sportive du club)
- **19h – 20h** : Dîner
- **20h** : Réunion Technique des entraîneurs

Samedi 24 mars 2012 :

- **7h00** : Ouverture du greffe
- **8h** : Echauffement de la Division 3
- **8h45** : Début Compétition Division 3

- **11h30 – 14h** : Déjeuner

- **13h30** : Echauffement Division 1 et 2
- **14h15** : Début Compétition Division 1 et 2
- **18h** : Début Finales Division 1

- **19h30** : Remise des récompenses (en tenue sportive du club)
- **21h** : Dîner Soirée Gala

Dimanche 25 mars 2012 :

- **8h30** : Remise des paniers repas et retour des délégations

Les horaires prévisionnels indiqués dans le dossier doivent aider à gérer les inscriptions mais pourront subir quelques modifications en fonctions du nombre d'engagés. Le DTN, le DSF et le COL pourront décider du maintien ou de la suppression d'une épreuve en fonction du nombre d'inscrits.

Les horaires définitifs de compétition des sportifs seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion du vendredi soir.

Le jour de l'arrivée des délégations, les athlètes et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans la brochure fournie par le Comité d'Organisation Local (COL)

Renseignements :

CRASA

CHPT France TA
15, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Jennifer Meyer
03 90 40 63 69 / 06 58 84 02 03
jennifer.meyer@ffsa.asso.fr



Informations Techniques

> RAPPEL DU REGLEMENT

Compétition ouverte aux catégories d'âges allant de cadets à vétérans et cela dans les trois divisions. Un simple sur-classement est possible pour la catégorie Minimes sous condition de réalisation des minimas.

	Cadet	Junior	Senior	Vétérans
Saison sportive 2011/2012	Né(e) en 1995-1996	Né(e) en 1993-1994	Né(e) en 1962-1992	Né(e) en 1961 et avant

	D1 – 18m	D2 – 15m (arc classique) 18m (arc à poulies)	D3 – 15m
BLASONS - Cadet à vétéran (arc classique) - Cadet à vétéran (arc à poulies)	40 cm Trispots 40cm	60 cm Trispots 60cm	80 cm -
NOMBRE DE FLECHES - qualification - phases finales *	2 x (3x10 flèches) 4 x 3 flèches	2 x (3x10 flèches) -	2 x (3x10 flèches) -
TYPE DE CONCOURS	*Phases finales (seulement si au moins 4 participants) Elimination directe	Qualifications Classement direct	Qualifications Classement direct
MINIMAS - arc classique - arc à poulies	400/600 450/600	360/600 390/600	300/600 -
MAXIMAS - arc classique - arc à poulies	- -	500/600 500/600	500/600 -

> IMPORTANT

- La règle de disqualification est supprimée. Par contre tous les archers de D2 et D3 qui effectuent un score égal ou supérieur à 500 tireront d'office dans la division supérieur la saison prochaine.
- Marquer les flèches sur le tube au nom de l'archer (NOM ou initiales).
- La puissance des arcs à poulies est limitée à 50 livres.
- Accès au pas de tir : 1 coach pour 4 archers.

> TENUE

Tenue blanche ou tenue de club uniforme. Les bermudas, jeans, chaussures autres que des chaussures de sport sont interdits.

> TITRE

Le premier de chaque épreuve de division 1 est proclamé officiellement : « **Champion de France** »
Le premier de chaque épreuve de chaque division 2 et 3 est proclamé : « **Champion Fédéral** »



Engagements et Inscriptions

> Les dossiers d'inscription devront être renvoyés **au plus tard le 2 Mars 2012** (un accusé de réception vous sera envoyé par mail dès réception du dossier) accompagnés du règlement qui confirmera l'inscription, à l'adresse suivante :

CRASA
CHPT France TA
15, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Passé ce délai aucune inscription ne sera prise en compte.

> Votre dossier devra nous être adressé avec tous les documents cités ci-dessous :

- **Fiche d'engagement sportif**
- **Fiche d'inscription de l'association accompagnée du règlement**
- **Résultats des championnats départementaux et régionaux qualificatifs**
- **Copie du certificat médical si contre indication**
- **(Copie de votre ordonnance si besoin particulier de soin pendant le championnat de France)**
- **Le règlement**

> Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la FFSSA :
<http://www.ffsa.asso.fr/HomeV3.html>

Ou sur le site du CRASA, rubrique « Téléchargements » : www.crasa.net



Informations médicales concernant le sportif

IMPORTANT : A mettre sous pli cacheté et à remettre au médecin chargé de la couverture médicale des championnats ou au médecin appelé en urgence.

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète:.....

Date de naissance : Sexe : Masculin O Féminin O

Association sportive :

Adresse:.....

.....

Informations médicales

1. Poids :

2. Type de handicap :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° tél. :

Déficience Intellectuelle :

Maladie génétique ou chromosomique

type :

Troubles délirant

type :

Schizophrénie ou trouble schizotypique

type :

Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire

type :

Troubles du comportement, accès d'agitations

type :

Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels

type :

Syndrome dépressif

type :

Trouble de l'alimentation

type :

Trouble du sommeil

type :

Trouble de la personnalité

type :

Autisme ou syndrome autistique

type :

Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics

type :

Autre trouble mental

type :

3. Déficit sensoriel :

Visuel : type

Port de lunettes O de lentilles O

Auditif : type

Appareillages oui O non O

4. Antécédents médicaux :

Epilepsie

type de crise :

Maladies cardio-vasculaires

type:

Asthme – autres affections respiratoires

type :

HTA

variation de tension habituelle :



Liste Hôtels

Important : L'organisateur vous propose une liste d'hébergements possibles.

Les réservations devront être faites par les clubs directement aux adresses proposées

> Centre Sportif Régional d'Alsace l'Illberg

5 rue des Frères Lumière
68059 MULHOUSE Cedex

☎ 03 89 60 54 26

Cet hébergement se trouve sur le lieu même de la compétition

Chambre 1 lit 22€/personne
Chambre 2 lits 17€/personne
Chambre 3 lits 15,50€/personne
Chambre 4/6 lits 15€/personne

> Formule 1

20 rue des 3 Frontières
68110 ILLZACH

☎ 08 91 70 53 30

Du lundi au jeudi 29€
Du vendredi au samedi,
la chambre 1 à 3 personnes 33€
Petit Déjeuner 3,90€/personne

> Auberge de la Jeunesse

37, rue de l'Illberg
68200 MULHOUSE

☎ 03 89 42 63 28

100 lits en chambre de 3 à 6 lits
Prix de la nuit avec petit-déjeuner 20,80€
Prix de la location des draps dans le prix

> Hôtel Première Classe

1A, rue de la Source
68790 MORSCHWILLER LE BAS

☎ 0892 707 059

Nuit du 23 au 24 mars 2012
La chambre 1 à 3 personnes 33€
Nuit du 24 au 25 mars 2012
La chambre 1 à 3 personnes 34€
Petit déjeuner 9€/personne

> Enzo Hôtels

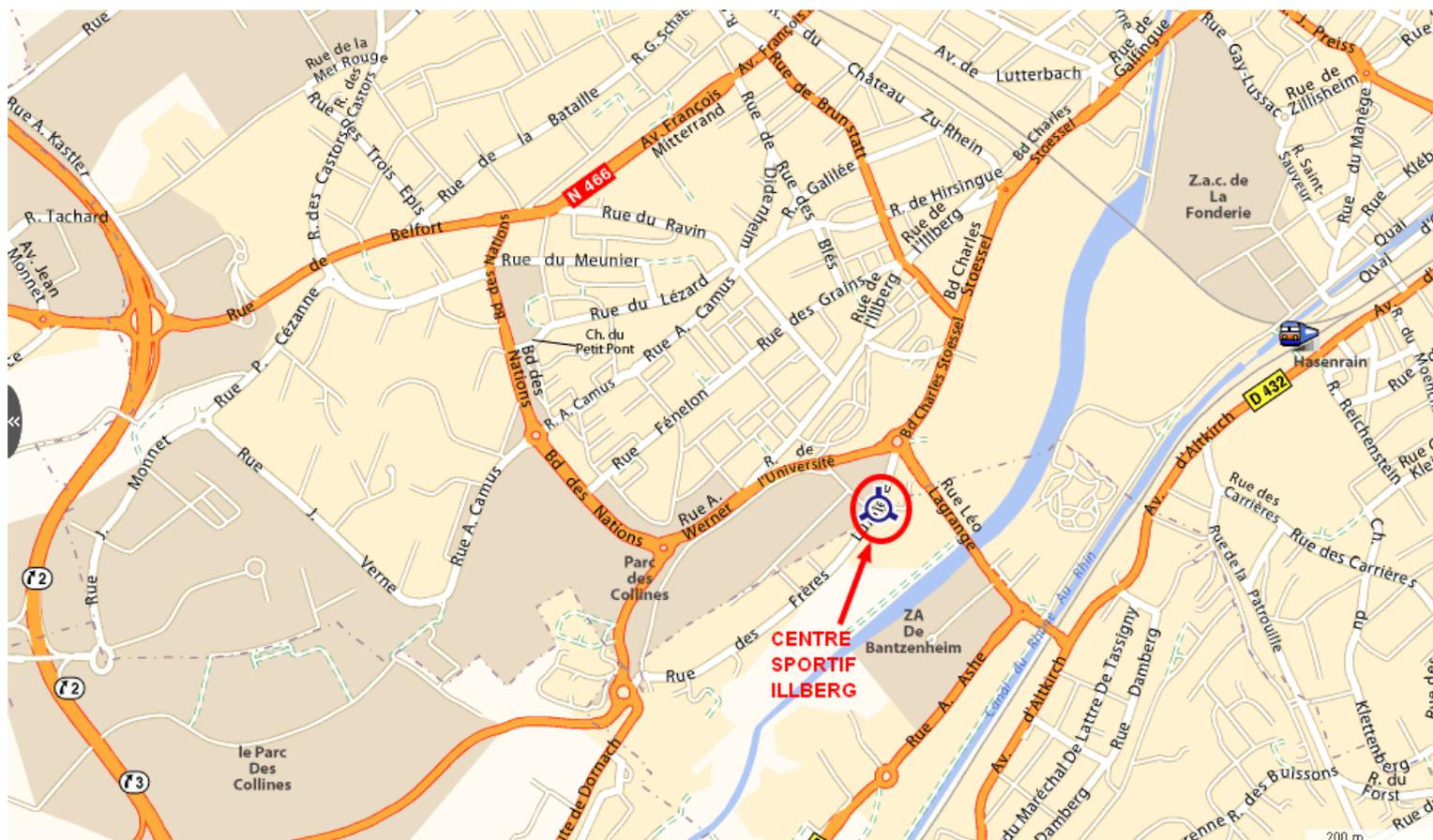
30, rue Albert Tachard
68790 MORSCHWILLER LE BAS

☎ 03 89 59 84 30

Pour groupe de 10 personnes :
Chambre pour 2 personnes 20€
La chambre individuelle 41€
Petit déjeuner offert



Plan Ville Mulhouse



Accès au Centre Sportif Régional d'Alsace Illberg, 5 rue des Frères Lumière à Mulhouse

En venant du nord,

- Prendre **A35/E25**
- A proximité de **Mulhouse**, Prendre à gauche: **A36 / E54** en direction de : Mulhouse, Lyon, Paris
- Prendre **sortie 16a** en direction de : Brunstatt, Mulhouse les Coteaux

En venant du sud,

- Prendre **A36 / E60** en direction de : Strasbourg, Besançon
- Prendre **sortie 16a** en direction de : Brunstatt, Mulhouse les Coteaux

Puis,

- Continuer sur : **D68 / E512**
- Prendre **Rue Jules Verne**
- Prendre **sortie 3** en direction de : Mulhouse-centre, Brunstatt
- A **Brunstatt**, continuer tout droit, Au rond-point, prendre la 2^{de} sortie: **D8B**
- **Entrer dans Mulhouse**
- Continuer sur : **D8B / Rue de Didenheim**
- Au rond-point, prendre la 1^{ère} sortie: **Rue des Frères Lumière**